« à ton secours ; range en cercle autour de tes flancs tous « œux qui habitent dans ton sein et qui labourent ton ter-« ritoire, depuis la frontière du sud jusqu'au golfe où re-« tentit l'Océan ². »

Les succès de la cause royale en Angléterre permirent bientôt à Henri II de repasser le détroit avec ses fidèles Brabancons et un corps de Gallois mercenaires, moins disciplinés que les Brabancons, mais plus impétueux, et disposés, par la haine même qu'ils portaient au roi, à faire une guerre furieuse à ses fils 3. Ces hommes, habiles dans l'art des embuscades militaires et de la guerre de parti dans les bois et dans les marais, furent employés en Normandie à intercepter les convois et les vivres de l'armée française, qui alors assiégeait Rouen 4. Ils y réussirent si bien, à force d'activité et d'adresse, que cette grande armée, craignant la famine, leva subitement le siège et se retira 5. Sa retraite donna au roi Henri l'avantage de l'offensive. Il reprit pied à pied tout le territoire que ses ennemis avaient occupé durant son absence; et les Français, fatigués encore une fois des dépenses énormes qu'ils avaient faites inutilement, déclarèrent de nouveau à Henri-le-Jeune et à son frère Geoffroy qu'on ne pouvait plus les aider, et que, s'ils désespéraient de soutenir seuls la guerre contre leur père, ils eussent à se réconcilier avec lui⁴. Henri-le-Jeune et Geoffroy, dont la puissance était peu de chose sans un secours étranger, furent contraints d'obéir. Ils se laissèrent mener à une entrevue des deux rois, où on leur fit faire diplomatiquement des protestations de repentir et de tendresse filiale.

L'on convint d'une trêve qui devait donner au roi d'An- 4175. gleterre le temps d'aller en Poitou obliger, par la force, son fils Richard à se soumettre comme les deux autres 2. Le roi de France jura de ne plus fournir à Richard aucune espèce de secours, et imposa le même serment aux deux autres frères, Henri et Geoffroy 3. Richard fut indigné en apprenant que ses frères et son allié venaient de faire une trêve et l'en avaient exclu. Mais, incapable de résister seul à toutes les forces du roi d'Angleterre, il retourna vers lui, implora son pardon, rendit les villes qu'il avait fortifiées, et, quittant le Poitou, suivit son père sur la frontière de l'Anjou et de la France, où se tint un congrès général ou un parlement pour la paix4. Là fut rédigé, sous forme de traité politique, l'acte de réconciliation entre le roi d'Angleterre et ses trois fils. Plaçant leurs mains dans celle de leur père, ils lui prêtèrent le serment d'hommage lige, forme ordinaire de tout pacte d'alliance entre deux hommes de puissance inégale, et tellement solennelle dans ce siècle, qu'elle établissait entre les contractants des liens réputés

¹ Erige audacter faciem tuam contra faciem aquilonis, sta super custodiam tuam, et pone gradum tuum super munitionem tuam. (Addenda chron. Richardi Pictav., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 424.)

² Pone in gyrum circa latus tuum omnes domesticos tuos, qui terram tuam incolunt. (Ibid.)

³ Roger. de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglic. Script, p. 540, ed. Savile.

⁴ Misit Wallenses suos ultra Secanam ad nemora exploranda. (Benedict. Petroburg., apud Script. rer. gallic, et francic., t. XIII, p. 460.)

⁵ Ibid., et t. XII, p. 484.

⁴ Ibid., t. XIII, p. 160. — Lodowicus, rex Francorum et comes Flandrensium, sumptibus tædiosis affecti quos pro rege Anglorum juvene impenderant... (Matth. Paris., t. I, p. 431.)

² Benedict. Petroburg., loc. supr. cit.)

³ Et ipsi juraverunt quod nec rex Franciæ, nec juvenis rex, nec aliquis ex parte illorum aliquo modo succursum faceret prædicto Ricardo. (Ibid., p. 461.)

⁴ Ibid.

plus inviolables que ceux du sang ¹. Les historiens de l'époque ont soin de faire observer que, si les fils de Henri II s'avouèrent alors ses *hommes* et lui promirent *allégeance*, ce fut pour ôter de son esprit tout soupçon défavorable sur la sincérité de leur retour ².

Cette réconciliation des princes angevins fut un événement funeste pour les diverses populations qui avaient pris part à leurs querelles. Les trois fils, au nem de qui elles s'étaient insurgées, tinrent leur serment d'hommage en livrant ces populations à la vengeance de leur père, et euxmêmes se chargerent de l'accomplir3. Richard, surtout, plus impérieux et plus dur que ses frères, fit tout le mal qu'il put à ses anciens alliés du Poitou : ceux-ci, réduits au désespoir, maintinrent contre lui la ligue nationale à la tête de laquelle ils l'avaient autrefois placé, et le pressèrent tellement que le roi fut obligé de lui envoyer de grandes forces et d'aller en personne à son secours. L'effer-1176. vescence des habitants de l'Aquitaine s'accrut avec le danger. D'un bout à l'autre de ce vaste pays éclata une guerre bien plus véritablement patriotique que la première, parce qu'elle se faisait contre la famille tout entière des princes étrangers; mais, par cette raison même, le succès devait en

¹ Nova contra ingratos et suspectos filios cautela, prudenter exacto et solemniter præstito hominio... (Guilielm. Neubrig., De reb. anglic., p. 227, ed. Hearne.)

Ad omnem sinistram suspicionem penitus amovendam, homagium atque ligantiam patri suo facere modis omnibus institerunt. (Radulf. de Diceto, Imag. histor., apud hist. angl. Script., t. I, col. 585, ed. Selden.)

ètre plus douteux et les difficultés plus grandes ¹. Durant près de deux années, les princes angevins et les barons d'Aquitaine se livrèrent bataille sur bataille, depuis Limoges jusqu'au pied des Pyrénées, à Taillebourg, à Angoulème, à Agen, à Dax, à Bayonne. Toutes les villes qui avaient suivi le parti des fils du roi furent occupées militairement par les troupes de Richard, et accablées d'impôts en punition de leur révolte ².

Soit par politique, soit par conscience, Henri-le-Jeune ne prit aucune part à cette guerre odieuse et déloyale, il conserva même quelques liaisons d'amitié avec plusieurs des hommes qui autrefois avaient suivi son parti et celui de ses frères. Ainsi il ne perdit point sa popularité dans les provinces du midi, et cette circonstance fut pour la famille de Henri II un nouveau germe de discorde, que l'habile et infatigable Bertrand de Born travailla de tous ses soins à faire éclore. Il s'attacha plus que jamais au jeune roi, sur lequel il reprit tout l'ascendant d'un homme à volonté ferme. De cette liaison résulta bientôt une seconde ligue formée contre Richard par les vicomtes de Ventadour, de Limoges, de Turenne, le comte de Périgord, les seigneurs de Montfort et de Gordon, et les bourgeois du pays, sous les auspices de Henri-le-Jeune et du roi de France3. Suivant sa politique ordinaire, ce roi ne prit que des engagements vagues envers les confédérés, mais Henri-le-Jeune leur fit des promesses positives; et Bertrand de Born, l'âme de cette confédération, la proclama par une pièce de vers

⁵ Et multa gravamina eis intulit. (Benedict. Petroburg., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIII, p. 473.) — Castella vero... multorum... passim eversa sunt. (Matth. Paris., t. I, p. 434.) — Ricardus... castella Pictaviæ... in nihilum redegit... similiter Gaufridus, comes Britanniæ... castella Britanniæ... subvertit; et mala multa intulit hominibus patriæ illius, qui contra patrem suum tenuerunt tempore guerræ. (Benedict. Petroburg., loc. supr. cit., p. 463.)

¹ Benedict. Petroburg.; apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIII, p. 464.

Roger de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglic. Script., p. 560-582, ed. Savile. — Benedict. Petrob., loc. supr. cit., p. 465-467.

ab lo comte de Peiregors et ab los borges d'aquellas encontradas. (Raynouard, Choix des poésies originales des Troubadours, t. V, p. 83.)

1179.

1182.

destinée, dit son biographe, à affermir ses amis dans leur commune résolution⁴.

Ainsi la guerre recommença en Poitou entre le roi Henri II et le comte Richard. Mais, dès les premières hostilités, Henri-le-Jeune, manquant à sa parole, ouvrit l'oreille à des propositions d'accommodement avec son frère, et pour une somme d'argent et une pension annuelle, consentit à s'éloigner du pays et à délaisser les insurgés ². Sans plus s'inquiéter d'eux ni de leur sort, il alla dans les cours étrangères, en France, en Provence et en Lombardie, dépenser le prix de sa trahison, et se faire, partout où il séjournait, un grand renom de magnificence et de chevalerie, brillant dans les joutes guerrières, dont la mode commençait à se répandre, tournoyant, se soulassant et dormant, comme dit un ancien historien ³.

Il passa ainsi plus de deux années, pendant lesquelles les barons du Poitou, de l'Angoumois et du Périgord, qui s'étaient conjurés sous ses auspices, eurent à soutenir une rude guerre de la part du comte de Poitiers. Leurs bourgs et leurs châteaux furent assiégés, et leurs terres dévastées par l'incendie ⁴. Parmi les villes attaquées, Taillebourg se rendit la dernière, et lorsque tous les barons se furent soumis à Richard, Bertrand de Born résista encore seul dans son château de Haute-Fort ⁵. Au milieu de la fatigue et des peines que lui donnait cette résistance désespérée, il

le Per assegurar totas las gens d'aquella encontrada per lo sagramen que aquill avian faich contra' N Richart. (Raynouard, Choix des poésies originales des Troubadours, t. V, p. 83.)

² Ibid., p. 85. - Matth. Paris., t. 1, p. 436.

⁵ Radulf. de Diceto, loc. supr. cit.

conservait assez de liberté d'esprit pour composer des vers sur sa propre situation, et des satires sur la lâcheté du prince qui passait en amusements les jours que ses anciens amis passaient en guerre et en souffrances:

« Puisque le seigneur Henri n'a plus de terre, puisqu'il « n'en veut plus avoir, qu'il soit maintenant le roi des lâches.

« Car làche est celui qui vit aux gages et sous la livrée « d'un autre. Roi couronné, qui prend solde d'autrui, res-« semble mal aux preux du temps passé; puisqu'il a trompé « les Poitevins, et leur a menti, qu'il ne compte plus être « aimé d'eux ¹. »

Henri-le-Jeune fut sensible à ces réprimandes, lorsque, rassasié du plaisir d'être cité comme prodigue et chevale-reux, il tourna de nouveau ses regards vers des avantages plus solides de pouvoir et de richesse territoriale. Il revint alors auprès de son père, et se mit à plaider la cause des habitants du Poitou, que Richard accablait, disait-il, de vexations injustes et d'une domination tyrannique ². Il alla jusqu'à reprocher au roi de ne point les protéger, comme il le devait, lui qui était leur défenseur naturel ³. Il accompagna ces plaintes de réclamations personnelles, demandant de nouveau la Normandie, ou quelque autre terre où il pût séjourner d'une manière digne de lui, avec sa femme, et

Pus En Enrics terra non te, ni manda, Sia reys del malvatz. Que malvatz fai, quar aissi viu a randa...

Pus en Peitau lur ment et lur truanda, No y er mais tant amatz.

(Raynouard, Choix des poésies originales des Troubadours, t. IV, p. 448.)

⁵ Si sojornava, torniava, e dormia, e solasava. (Raynouard, Choix des poésies originales des Troubadours, t. V, p. 86.)

⁴ Ibid., p. 87. — Matth. Paris., t. I, p. 436. — Radulf. de Diceto, Imag. histor., apud hist. angl. Script., t. I, col. 603, ed. Selden.

² Pictavensibus veniens in auxilium, quos Ricardus indebitis vexationibus et violenta dominatione premehat... (De orig. comit. andegav., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 538.)

⁵ Ad quem... noverat tuitionem aquitanicæ regionis spectare. (1bid.)